

L'Afrique chrétienne, de l'invasion vandale au Maghreb musulman

François Decret

Professeur honoraire des universités Ancien professeur à l'Institut « Augustinianum », université du Latran, Rome

Illustrée par ses martyrs et ses représentants les plus célèbres, Tertullien, Cyprien de Carthage, Augustin d'Hippone, mais fragile comme un mirage, car la Cité terrestre s'était développée au détriment de la Cité céleste, telle était donc la gloire éphémère de la Grande Église qui allait bientôt se dissoudre et s'effacer. François Decret auteur du Christianisme en Afrique du Nord ancienne, (Le Seuil, 1996), signe ici le troisième et dernier volet de l'histoire de l'Afrique chrétienne, qui, après avoir été envahie par les Vandales, fut contrôlée par Byzance puis conquise par les musulmans au nom du jihâd.

Le siècle des Vandales

Augustin, ce grand voyageur, avait écrit que « l'ultime voyage qu'on appelle la mort, est le seul auquel on devrait penser » (*Lettres*, 1, 2) ; avec les malheurs du temps, il souhaita pour lui-même que ce voyage ne tardât pas. En effet, en fin mai ou début juin 430, les Vandales avaient mis le siège devant sa cité. Il ressentait une sorte de répulsion mêlée à la fois de terreur et de pitié envers ces populations barbares, étrangères au genre humain proprement dit – *toto orbe terrarum* – c'est-à-dire à l'Empire romain. Telles étaient les « hordes » qui allaient déferler sur une partie de l'Afrique du Nord. Comme il l'avait souhaité, c'est durant ce siège qu'il mourut, seul, dans sa petite cellule de moine, le 28 août 430, à près de soixante-seize ans.

Sous la conduite d'un vrai conquérant, Genséric, au nombre peut-être de quatre-vingt mille, hommes, femmes et enfants compris, les Vandales passaient en Afrique. Carthage tomba en 439, mais les Vandales ne devaient occuper que moins du tiers des provinces romaines : au nord-est, l'ancienne Proconsulaire et la Numidie, avec au centre, le littoral mauritanien. La *Catholica* se trouvait face à des peuplades germaniques, converties à la doctrine d'Arius, qui niait la divinité du Christ.

Le clergé africain opposa un refus absolu de se soumettre à ce qui représentait à ses yeux un double mal : la domination des Barbares et celle des hérétiques. Or les Vandales exigeaient de la population une totale allégeance à leur pouvoir et à leur foi. Le roi nommait lui-même le haut clergé et contrôlait l'Église arienne, dirigée par le patriarche de Carthage.

Et pourtant, parmi les premières mesures de police, certaines durent plaire au clergé catholique. Ainsi, des mesures qui visaient la moralité publique : les maisons de prostitution furent fermées et les courtisanes mariées de force, avec menace de la peine de mort pour tous les coupables d'adultère ; quant aux nombreux prostitués et travestis qui circulaient du temps de la Carthage romaine, ils furent expédiés dans des régions inhabitées pour ne plus revenir. Où donc était passée

cette *dolce vita* que résumait ainsi une inscription relevée à *Thamugadi* – à Timgad, en Algérie : *Venari/Lavari, Ludere/Ridere, Occ (sic) est/Vivere*, « La chasse, les bains, les jeux, le plaisir, voilà ce qui s'appelle vivre ».

Sur le plan économique, les Vandales appliquèrent à l'Église la même politique de confiscation dont eurent à pâtir les grands propriétaires. Les domaines, avec leurs esclaves, furent attribués aux nouveaux maîtres ou au bénéfice du clergé arien. Cette politique s'aggrava lorsque Hunéric (477-484), un tyran naturellement fanatique, succéda à son père. Il déclencha d'abord une sanglante persécution contre les manichéens : beaucoup furent livrés aux flammes, tandis que d'autres, plus nombreux encore, étaient chargés sur des bateaux et expulsés vers l'Europe. Ces mesures, écrit l'évêque catholique africain Victor de Vita dans son *Histoire de la persécution vandale*, furent bien accueillies du côté catholique. Mais ce n'était qu'une manœuvre. Il fut interdit à tous ceux qui n'adhéraient pas à l'Église officielle d'occuper désormais une quelconque fonction dans les administrations publiques.

On recourut à d'autres procédés. Victor de Vita relate aussi les infâmes supplices infligés à des religieuses, dont plusieurs moururent sous la torture. On connaît aussi la déportation de près de cinq mille clercs ou laïcs, expédiés dans les zones présahariennes.

L'arianisation

Pour sa part, le clergé arien entreprit sa campagne de propagande. Hunéric convoqua un concile auquel devaient prendre part catholiques et ariens : « Afin d'obvier, écrivait le potentat, à tout scandale sur les terres que Dieu nous a confiées, nous vous faisons savoir que, avec le consentement de nos évêques, nous avons décrété que vous vinssiez tous à Carthage le 1er février 484, sans qu'il soit loisible de vous y soustraire en raison de ce qui pourrait vous arriver de fâcheux. » Contraints, les évêques catholiques y vinrent au nombre de quatre cent soixante-six. Mais ce ne fut qu'une mascarade et les catholiques étaient condamnés d'avance – comme l'avaient été les donatistes lors de la Conférence de 411. Le roi vandale promulgua alors un édit qu'il présenta comme la suite logique de ce concile.

La persécution contre les « hérétiques » était désormais en quelque sorte officiellement légitimée. Par un premier décret du 7 février 484, les églises furent réservées au nouveau culte. Un second décret, du 25 février, obligea les catholiques à se convertir avant le 1er juin. Des amendes frappèrent les personnes selon leur rang. Les quelque cinq cents clercs de Carthage furent flagellés et relégués, certains en Corse à couper du bois pour les flottes royales et quatre-vingt-dix périrent dans les deux années qui suivirent. Il y eut des apostasies, y compris dans le clergé : des évêques, des prêtres et des diacres reçurent le baptême arien.

À la mort d'Hunéric, ses deux neveux, Gunthamund (484-496) et Thrasamund (496-523), lui succédèrent et poursuivirent une politique d'« arianisation ». Le clergé catholique fut écrasé de taxes et d'amendes. Thrasamund condamna à l'exil cent vingt évêques, la plupart à l'intérieur de l'Afrique et soixante en Sardaigne. Avec Hildéric (523-530), la situation s'apaisa enfin, les exilés rentrèrent et les sièges épiscopaux vacants furent pourvus de titulaires. Ce fut là l'épisode le plus éprouvant vécu par l'Église africaine. Quant à l'arianisme, il n'en restera bientôt même plus le souvenir.

L'aventure des Vandales arrivait en effet à son terme. Leur domaine, enserré par des principautés berbères, fut attaqué par les tribus de nomades chameliers : toutes les conditions étaient réalisées pour qu'un successeur vînt donner le coup de grâce. La Reconquista aboutit en septembre 533, avec l'expédition du général byzantin Bélisaire ; après sa victoire de Tricamarum – au sud de Carthage – et la reddition de l'usurpateur vandale Gélimer, il restaura le nouveau pouvoir. C'en était fini de cette « captivité de cent ans », comme on désigna communément les années de la domination vandale.

L'Afrique sous la coupe des Grecs de Byzance

Sitifis – Sétif – et à l'Aurès, du moins pour une période, avec en outre quelques centres sur le littoral maurétanien. La province de Maurétanie Tingitane était réduite à la seule cité de *Septem* – Ceuta – et la Césarienne ne comprenait que *Caesarea* – Cherchel – avec quelques rares points fortifiés sur la côte, en permanence bloqués par les populations locales.

Toutefois, malgré les malheurs du temps, la *Catholica* retrouvait tous ses espoirs. Lors du concile de 534, l'année qui suivit la victoire des Byzantins, l'évêque de Carthage réunit un concile de deux cent vingt évêques pour examiner les problèmes posés par une situation tout à fait inattendue : le pouvoir byzantin voulait faire des évêques de simples exécutants. L'affaire désignée sous la formule des « Trois Chapitres », qui vit s'opposer aussi bien divers clans d'évêques catholiques que l'Église à l'Empire, est fort significative à ce sujet. Depuis l'hérésie de Nestorius – devenu évêque de Constantinople en 428 par la grâce impériale – une controverse doctrinale sur le problème des deux natures, divine et humaine, du Christ, avait déjà agité des conciles, ainsi ceux d'Éphèse (431 et 449) et de Chalcédoine (451). Convaincu que ces questions étaient de son ressort, comme l'en avait persuadé sa toute-puissante épouse, Théodora, ancienne danseuse au passé orageux reconvertie dans les hautes spéculations théologiques, l'empereur Justinien voulut imposer sa propre position, elle-même hérétique au regard de la foi traditionnelle. Le pape Vigile, qui devait son siège à l'impératrice, eut tout au cours de cette affaire une piètre attitude, ce qui amena l'Afrique au bord du schisme avec Rome. En effet, prenant courageusement position, les évêques africains firent remarquer que si l'empereur devait faire appliquer les canons de l'Église, il n'avait pas à les fixer. Justinien réagit vivement. Châtiments corporels et exil frappèrent les réfractaires, les plus récalcitrants étant remplacés par des hommes à la dévotion du prince et l'Église d'Afrique fut mise au pas.

Sous le pouvoir byzantin, la *Catholica* avait recouvré ses privilèges et ses biens spoliés par les Vandales. Des églises furent restaurées, d'autres construites, des monastères furent fondés. Les évêques reprirent l'habitude de se réunir régulièrement en conciles pour remédier à une discipline ecclésiastique bien dégradée. L'épiscopat s'était fortement renforcé en Proconsulaire, où il était passé de quarante-huit évêques lors de l'assemblée de 525 à près d'une centaine en 646. Mais ce n'était pas le cas pour la Tripolitaine et surtout la Byzacène, qui comptait cent vingt-cinq évêques en 484 et n'en avait plus que quarante-trois en 646. Faute de documentation, on ne peut suivre la situation dans la Numidie et les Maurétanies.

Justin II (565-578) suivit la politique religieuse de son père. Il attribua même aux évêques un rôle de surveillance sur les fonctionnaires de l'État, ce qui entraîna des querelles intestines dans le clergé – certains évêques faisant infliger des châtiments corporels à leurs clercs – et des conflits entre clercs et laïcs. Les questions disciplinaires, échappant au ressort de Carthage, étaient désormais portées à Rome. Simonie et corruption, une véritable gangrène se développait et Grégoire le Grand (590-602) dut sans cesse trancher dans des conflits agitant un épiscopat médiocre : l'évêque de *Tigisis* – Aïn el-Bordj, près de Constantine – vendait les charges ecclésiastiques de son diocèse ; celui de *Lamiggiga* – au nord de Batna – était soudoyé par les donatistes ; pour se soustraire à une condamnation, le primat de Byzacène lui-même achetait à prix d'or la protection du gouverneur de la province.

L'Afrique était ailleurs. Face à une Afrique byzantine s'enfonçant dans le marasme, une situation insurrectionnelle agitait des confédérations de tribus sédentaires constituées en principautés. Installées dans une indépendance chèrement acquise, ces tribus berbères étaient d'autant plus hostiles aux « Grecs », fonctionnaires de Byzance, qu'elles avaient conscience de leur force. Quant au petit peuple, soumis à la nouvelle administration, pressuré par le fisc et livré aux exactions des gouverneurs, il en venait à regretter le temps des Vandales dont, somme toute, il avait eu moins à souffrir que de la nouvelle présence étrangère.

La conquête arabo-musulmane

Les auteurs arabes, à commencer par Ibn Khaldûn, qui ont traité de l'islamisation de l'Afrique du Nord soulignent combien cette entreprise fut difficile. Tous reconnaissent que la pénétration arabo-musulmane s'est effectuée au prix d'un long effort, bien différent des conquêtes de l'Égypte,

de la Palestine, de la Syrie, de la Mésopotamie et de la Perse.

Cette conquête fut marquée de huit campagnes conduites par des chefs différents, avec alternance de revers et de succès et elle se poursuivit pendant plus d'un demi siècle, à compter de 647 de l'ère chrétienne (27 de l'ère hégirienne). Elle débuta alors, au temps du calife 'Uthmân, avec un raid de 'Abd Allâh b. Sa'ad, gouverneur arabe de l'Égypte, lancé sur ce « pays perfide qui égare et qui trompe », selon la formule prêtée au calife 'Omar par l'ancien historien arabe Ibn 'Abd el-Hakam dans sa *Conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne*. Dès cette première incursion, le patrice Grégoire, alors en charge de l'Afrique byzantine, fut tué au combat. Emportant un énorme butin et gratifiés d'un tribut considérable, les vainqueurs reprirent la route du retour. Ralliées un temps au patrice byzantin, les tribus berbères comprirent dès lors qu'elles ne pouvaient compter que sur leurs propres forces.

À suivre les chroniqueurs anciens, on peut relever encore sept campagnes, dont toutes ne furent pas couronnées de succès pour les agresseurs. C'est enfin autour de l'année 705, que les troupes de Mûsâ b. Nuçayr parviendront jusqu'aux rivages de l'Atlantique. Au cours de cette formidable mutation, où l'Afrique du Nord bascula de l'aire occidentale du monde romain et chrétien pour devenir le Maghreb, c'est-à-dire le pays du couchant d'un Orient arabo-musulman, que devint la chrétienté africaine ?

Notons d'abord que, tout au cours du Ve siècle, le nombre des évêques n'avait guère baissé : ils comptaient autant de sièges au concile de 484, convoqué par Hunéric, que lors de la Conférence de 411. Au début du VIe siècle, certes, ce nombre avait diminué – on ne comptait alors guère que deux cent cinquante sièges. Le marasme qui affectait la *Catholica* ne peut expliquer ce déclin qui alla croissant avec la présence de l'islam. L'Orient chrétien avait lui-même été secoué de crises aussi graves : arianisme, nestorianisme, monophysisme, querelle iconoclaste. Et pourtant, il survécut à la vague de l'Islam.

Les chrétiens africains dans le Maghreb arabe

Il faut en effet signaler que la christianisation s'était faite exclusivement à travers la langue latine, qui n'était pas seulement la langue des villes, mais s'était développée dans les régions rurales en relation avec les cités pour le commerce et les marchés. Il reste que, dans bien des zones forestières et montagneuses isolées, le petit peuple utilisait les anciens parlers punique ou libyque et n'avait donc pas accès à la prédication chrétienne. Ainsi, à *Fussala*, à quarante milles d'Hippone, où la population ne parlait que le punique, Augustin eut la plus grande peine à trouver un clerc pour diriger ce nouveau diocèse. Il en allait tout autrement en Orient où le christianisme s'implanta à travers le copte, le syriaque, l'arménien et autres langues locales. Pour leur part, les Africains rejetant Rome et la latinité s'effaçant, le christianisme qui en était tributaire perdait naturellement son support.

Le climat de la conquête avait été celui du *jihâd*, c'est-à-dire d'une guerre sainte pour soumettre les populations à l'islam. Or, dans cette nouvelle religion importée, beaucoup ne voyaient en fait qu'une hérésie chrétienne, comme il y en avait déjà eu de si nombreuses en terre d'Afrique. Cet aspect explique que, par crainte ou par intérêt, certains soient passés à l'islam tout en croyant demeurer fidèles à une forme de christianisme.

Convertis et dhimmi

Mais le véritable facteur de conversion à la nouvelle religion s'explique sans doute par le recrutement massif des Berbères dans les rangs de l'armée victorieuse. Le *jihâd* étant un acte religieux, la conversion à l'islam était nécessaire, fût-elle purement formelle. On organisa donc assez tôt des centres de formation religieuse, ainsi Kairouan en Tunisie et autres *ribât* – à la fois foyers d'islamisation et places d'armes, d'où le nom de Rabat, l'actuelle capitale du Maroc. On ne saurait estimer l'amplitude de ce mouvement d'adhésion à l'islam parmi les Africains sous le pouvoir arabe.

Les chrétiens qui refusaient d'adopter la nouvelle foi étaient assujettis au statut de *dhimmi*, c'est-à-dire de « protégé » et se trouvaient soumis à une taxe, la *djizya*. Au prix de cette inégalité, l'autorité musulmane leur reconnaissait le droit de demeurer en terre d'islam avec garantie d'une protection légale. Toute possibilité d'accéder à des fonctions publiques leur était toutefois refusée. Cette condition ne leur interdisait pas de vivre en marge de la société musulmane. La majorité des chrétiens étaient commerçants ou artisans. En fait, c'est surtout de la part d'autorités religieuses puritaines – ainsi les *fuqahâ* – que les *dhimmi* eurent à souffrir de ségrégation et de sectarisme. Nombreux furent-ils qui, rejetant ce statut, préférèrent émigrer vers la Sicile, la Sardaigne ou l'Italie. Les siècles de la grande *Catholica* étaient bien révolus. En 1053, le pape Léon IX évoquait le temps où les conciles africains réunissaient des centaines d'évêques, alors que désormais, *in tota Africa*, on n'en comptait que cinq. Une lettre adressée par le pape Grégoire VII à l'évêque de Carthage Cyriacus nous apprend que celui-ci était le dernier évêque d'Afrique du Nord. Certes, l'Église d'Afrique continuait à tenir une place de premier plan dans l'Occident chrétien, mais c'était celle des Tertullien, des Cyprien et surtout d'Augustin, figures entrées à jamais dans la légende.

Stèles et épitaphes

La hiérarchie épiscopale africaine éteinte, des communautés chrétiennes subsistèrent encore. Entre 1913 et 1925, douze stèles furent découvertes à En-Gila, localité aujourd'hui envahie par les sables, au sud de Tripoli. Il s'agit de stèles épigraphes datées, allant des années 945 à 1003, dressées en souvenir de défunts – Andreas, Petrus, Maria. Certaines inscriptions présentent de simples acclamations : *Requiem aeternam det tibi Deus et lux perpetua luceat tibi*, « Que dieu te donne le repos éternel et fasse briller pour toi la lumière éternelle » ; *Orate pro me, sic habeatis Deum protectorem in diem iudicii*, « Priez pour moi et Dieu vous protégera au jour du Jugement ». D'autres, dans un latin émaillé de barbarismes, dénotent une connaissance diffuse des Écritures : *Ossa arida resurgetis et vivetis et videbitis majestatem Domini*, « Ossements desséchés, vous ressusciterez, vous vivrez et vous verrez la majesté du Seigneur » (*Ezéchiel*, 37, 3-6) ; *O vos omnes qui transitis per viam, aspiciet et videtis si est dolor, qualis est dolor meus*, « O vous tous qui passez par le chemin, regardez et voyez s'il est une douleur pareille à la mienne » (*Lamentations de Jérémie*, 1, 12). Replacées dans la destinée de l'Église d'Afrique, ces inscriptions arrachées aux sables revêtent un caractère de saisissante intensité.

Trois autres épitaphes, également en mauvais latin, ont été relevées à Kairouan, en Tunisie centrale. Ces documents, datés des années 1007, 1019 et 1046, font état d'une communauté, quatre siècles après la fondation de la cité, citadelle de l'islam maghrébin. Une stèle commémore le souvenir du *senior* Pierre – probablement le chef de la communauté locale. L'une de ces inscriptions mentionne aussi la date de 397 *anno infidelium*, « selon l'ère des infidèles », c'est-à-dire l'ère hégirienne.

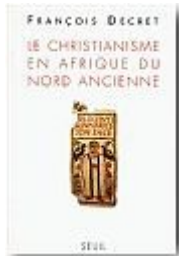
Cette double référence aux ères chrétienne et musulmane pourrait bien signifier que les dernières communautés chrétiennes de Berbérie s'étaient finalement fondues dans la société musulmane de leur temps. Ainsi, au moment où prenait fin le califat ommeiyade de Cordoue (1031), à Kairouan, les derniers chrétiens à laisser un vestige dans l'histoire de la glorieuse Église d'Afrique disparaissaient dans le grand courant de l'islam.

François Decret

Février 2002

Copyright Clio 2016 - Tous droits réservés

Bibliographie



Le christianisme en Afrique du Nord ancienne
François Decret
Le Seuil, Paris, 1996



Les Vestiges du christianisme antique dans la Numidie centrale
A. Berthier
Alger, 1942



Les Vandales et l'Afrique
Christian Courtois
AMG, Paris, 1955



L'Eglise d'Afrique du Nord du deuxième au douzième siècle
Joseph Cuoq
Le Centurion, Paris, 1984



Sur les derniers temps du christianisme en Afrique
W. Seston
Mélanges d'archéologie et d'histoire, n°53, 1936



Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord
Henri Teissier
Desclée, Paris, 2002